



# RAPPORT DE SYNTHÈSE DE LA FORMATION CONTINUE

## 14 Septembre 2015

PERSONNELS DU 1<sup>er</sup> DEGRÉ- 2<sup>nd</sup> DEGRÉ- ATSS

|   |  |
|---|--|
| <p><b>Service Formation Continue</b><br/>Coordination : Mathilda CHANG<br/>Ingénierie 1er degré : Anita YU<br/>Ingénierie 2<sup>nd</sup> degré et ATSS : Teddy LY</p> |  |
|---|--|

## Rapport de synthèse de la formation continue

|  |    |
|--|----|
| LA GOUVERNANCE.....  | 1  |
| I. Le fonctionnement tripartite .....                                  | 1  |
| II. Les priorités du plan de formation continue .....                  | 2  |
| 1. Les grandes orientations données au plan de formation continue..... | 2  |
| 2. Les priorités du comité tripartite.....                             | 4  |
| 3. Les priorités nationales .....                                      | 5  |
| LES CARACTÉRISTIQUES DU PLAN DE FORMATION.....                         | 7  |
| I. Un plan de formation global.....                                    | 7  |
| II. Les particularités du plan de formation 2015/2016.....             | 9  |
| 1. Les formations pluridisciplinaires .....                            | 10 |
| 2. Les formations inter-degrés .....                                   | 10 |
| 3. Les formations des personnels néo-titulaires .....                  | 10 |
| 4. Les formations qualifiantes .....                                   | 11 |
| III. Les formations d’initiative locale .....                          | 11 |
| IV. Les formations adossées à la recherche .....                       | 11 |
| 1. Les formations sur le plurilinguisme .....                          | 11 |
| 2. Les formations universitaires et ESPE.....                          | 12 |
| V. Les formations des missionnaires.....                               | 12 |
| VI. Le plan de formation des ATSS .....                                | 12 |
| LES CHIFFRES CLÉS DE L’ACTIVITÉ.....                                   | 14 |
| I. Le bilan des inscriptions.....                                      | 14 |
| II. Efficience de la formation .....                                   | 14 |

|  |    |
|--|----|
| L'ANALYSE BUDGÉTAIRE .....   | 16 |
| I. Les engagements de janvier à septembre 2015 .....                                   | 16 |
| II. Les prévisions de dépenses .....   | 16 |
| 1. Prévisions de dépenses de septembre 2015 à décembre 2015.....                       | 16 |
| 2. Prévisions de dépenses de janvier à juillet 2016.....                               | 17 |
| 3. Prévisions de dépenses en fonction du lieu de formation pour le plan 2015/2016..... | 19 |
| CONCLUSION .....   | 20 |

# LA GOUVERNANCE

## I. Le fonctionnement tripartite

Les différentes réformes du système éducatif mobilisent des pratiques pédagogiques sans cesse renouvelées, innovantes et efficaces. Les équipes doivent pouvoir s'appuyer sur un plan de formation ambitieux, permettant l'adaptation des personnels, leur évolution mais aussi le renforcement de leurs compétences professionnelles. L'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation de la Polynésie française s'inscrit dans la réalisation de ces objectifs primordiaux, pour la réussite de tous les élèves.

Comme pour la formation initiale, l'ESPE de la Polynésie française intègre la formation continue dans le respect des compétences de chaque partie, telles qu'elles sont définies dans la convention cadre :

*« L'État, l'université et la Polynésie française, dans le cadre d'une convention déterminent un cadre contractuel relatif à la conception, le pilotage et à la mise en œuvre des plans de formations et les financements y afférents pour l'ensemble des personnels, enseignants, personnels d'éducation et autres personnels exerçant une activité au sein des écoles et des établissements scolaires dans le cadre des formations professionnelles.*

*Ainsi, la conception et le pilotage des actions de formation continue sont confiées à l'ESPE de la Polynésie française. La Polynésie française conserve la responsabilité de sa mise en œuvre. Les processus d'arbitrage et de régulation sont exercés en conseil d'école (CE) et en conseil d'orientation scientifique et pédagogique (C.O.S.P) de l'ESPE de la Polynésie française. »*

### **Convention cadre relative à l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation de la Polynésie française.**

Durant la première année de fonctionnement de l'ESPE, la maîtrise d'ouvrage est assurée par un comité de pilotage tripartite, issu du partenariat entre le Ministre de l'éducation de la Polynésie française, le Vice-recteur et le Président de l'Université de Polynésie Française (UPF). Le fonctionnement tripartite est une particularité de la Polynésie française, c'est un modèle original qui traduit de nouvelles dispositions en termes de formation continue des fonctionnaires et agents non titulaires de l'État. C'est ainsi qu'il a défini les orientations prioritaires des plans de formation.

L'assistance à la maîtrise d'ouvrage est assurée par une équipe de l'ESPE composée de trois ingénieurs de la formation, d'un inspecteur de l'éducation nationale référent du premier degré et d'un inspecteur d'académie, inspecteur pédagogique régional, référent pour le second degré. Leurs activités se sont portées sur :

- la coordination des groupes de réflexion disciplinaires et/ou interdisciplinaires qui ont œuvré sur le choix des thèmes de formation, des stages et des cibles, la durée des actions et leur temporalité ;
- la coordination des comités de relecture des plans de formation ;
- l'établissement de procédures de fonctionnement entre l'ESPE, la Direction Générale de l'Enseignement et de l'Éducation (DGEE) et les responsables de formations ;
- l'évaluation du coût des actions.

Ce travail préparatoire a permis au comité tripartite de valider le plan de formation continue 2014/2015 en janvier 2015 et celui de 2015/2016 en juillet 2015.

La conception du plan de formation a mobilisé **102** responsables de formation du premier et du second degré. Ils se composent pour le premier degré d'inspecteurs de l'éducation nationale, de conseillers pédagogiques auprès de l'IEN et pour le second degré, d'inspecteurs d'académie – inspecteurs pédagogiques régionaux, de chargés de mission d'inspection et de chefs d'établissement, acteurs incontournables de la conception du plan de formation. L'ESPE a également été une force de proposition, notamment pour des formations de formateurs.

L'équipe d'ingénierie de l'ESPE poursuit au quotidien l'opérationnalisation du plan de formation continue, en veillant à l'avancement de la réalisation du plan de formation et au respect de l'enveloppe financière prévisionnelle. Les processus d'arbitrage et de régulation seront dorénavant exercés par le conseil d'orientation scientifique et pédagogique et le conseil d'école.

La mise en œuvre du plan de formation continue résulte d'une contribution étroite de l'ensemble des acteurs de la formation, l'ESPE, l'UPF, la DGEE et le Vice-rectorat. Elle passe par le développement d'une culture partagée, d'une connaissance commune de l'environnement de la formation et de l'ensemble de ses outils. Les heures de formation sont assurées par **135 formateurs** issus des différentes structures sus-nommées qui capitalisent des compétences en formation initiale, en formation de formateurs et en formation continue.

Le fonctionnement tripartite a nécessité la structuration d'un dispositif nouveau, multi partenarial. L'outil de gestion des stages développé localement permet la mise en place d'un flux de validation entre l'ESPE et les services de la DGEE pour les aspects logistiques et financiers des formations. Le Pays qui perçoit la dotation pour la formation continue valide les autorisations d'engagement et de paiement.

Pour la première année de fonctionnement de l'ESPE, marquée par la mise en place de procédures, du logiciel de gestion de stage dans un calendrier extrêmement contraint, l'analyse de l'activité « formation continue » et le suivi budgétaire pour l'exercice du plan de formation 2014/2015 n'ont pas été aisés. Il est en effet difficile de collecter des informations, d'évaluer le bien fondé des actions engagées par manque d'indicateurs qualitatifs. Pour que la maîtrise d'ouvrage puisse disposer d'une véritable aide au pilotage, il est important que tous les acteurs acceptent de fournir les informations qu'ils détiennent et de les saisir dans le logiciel de gestion des stages. De plus, les efforts consentis pour l'améliorer doivent être renforcés ; cela sera possible par la mise en place du service numérique de l'ESPE.

## **II. Les priorités du plan de formation continue**

La loi de refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013 et la lettre de rentrée de la Ministre de l'éducation en Polynésie française expriment clairement la nécessité de mettre en place une école ambitieuse et exigeante afin de réduire les inégalités et de favoriser la réussite de tous les élèves tout en luttant contre les déterminismes sociaux et territoriaux. Elles font de la formation professionnelle des personnels enseignants et d'éducation le levier majeur de la qualité du service public d'enseignement.

### **1. Les grandes orientations données au plan de formation continue**

La formation continue des enseignants du premier degré et du second degré en Polynésie française vise à professionnaliser les personnels acteurs du système éducatif. Pour mener à bien cette mission, la constitution d'un vivier pérenne de formateurs engagés au service de la

réussite des élèves en Polynésie française est fondamentale. L'ESPE se doit de former ces acteurs qui feront vivre la formation et contribueront à la professionnalisation des personnels.

L'omniprésence du numérique dans la société polynésienne aujourd'hui doit être prise en compte dans la politique de formation continue. De même, la formation à distance par le numérique peut répondre en partie à la contrainte de l'insularité (118 îles réparties sur 5 millions de kilomètres carrés) afin que tous les personnels en Polynésie française puissent exercer leur droit à la formation.

Le plurilinguisme est également un axe fort de la formation continue. Il importe que l'ESPE de Polynésie française participe à la valorisation et à la transmission des langues et culture polynésiennes, en articulant cet enseignement aux enseignements fondamentaux.

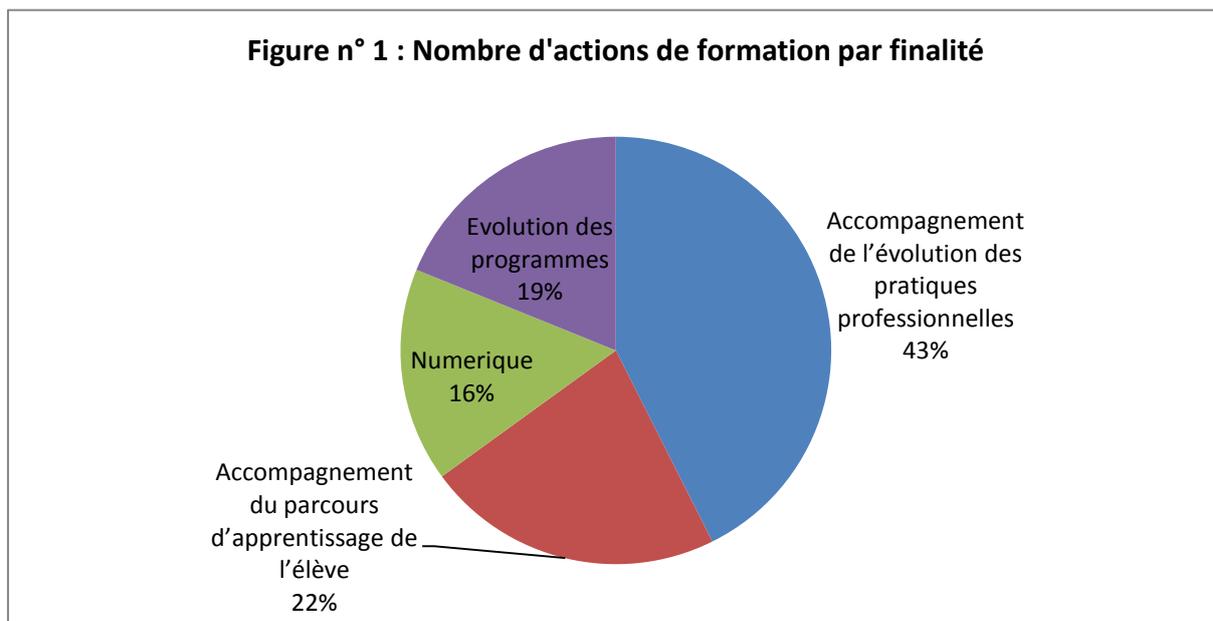
En conformité avec les orientations de la Charte de l'éducation, du projet éducatif quadriennal, de la lettre de rentrée de la ministre de l'éducation en Polynésie (du 03 octobre 2014), quatre finalités ont été retenues pour orienter et donner de la cohérence aux choix en matière de formation continue :

- 1- Accompagner l'évolution des pratiques en lien avec le référentiel des compétences des métiers du professorat et de l'éducation.
- 2- Accompagner le parcours de l'élève en Polynésie française pour favoriser la réussite de tous (acquisition des fondamentaux, continuité école/collège, parcours de scolarisation et de formation de l'élève, ...)
- 3- Comprendre les enjeux pédagogiques du numérique éducatif pour permettre leur intégration dans les pratiques des enseignants.
- 4- Engager les enseignants dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel (actualisation de la connaissance des programmes, des renouvellements de diplôme, acquisition d'habilitations, d'agréments et préparation aux concours).

**Tableau n°1 : Nombre d'actions de formations par finalité 2015/2016**

| <b>Finalités décidées par le comité tripartite</b>           | <b>Nombre d'actions de formation</b> |
|--|--------------------------------------|
| Accompagnement de l'évolution des pratiques professionnelles | 242                                  |
| Accompagnement du parcours d'apprentissage de l'élève        | 127                                  |
| Numérique  | 92                                   |
| Evolution des programmes                                     | 107                                  |
| Nombre total d'actions inscrites au plan de formation        | <b>291</b>                           |

**Figure n° 1 : Nombre d'actions de formation par finalité**



Certaines actions de formation, surtout quand il s'agit de formations de longue durée, d'une semaine ou plus, s'inscrivent dans deux, voire trois finalités.

## **2. Les priorités du comité tripartite**

*« Les évaluations nationales de 2012 et 2014 en Polynésie révèlent un accroissement des écarts de niveau entre les élèves. Si nous pouvons être satisfaits d'une meilleure réussite aux examens du DNB (+3% en 2015), du baccalauréat (avec 119 mentions « très bien ») ou encore du BTS (+3,2%), nous devons cependant relever le défi d'un accroissement notable des élèves en difficulté dans notre système éducatif ».*

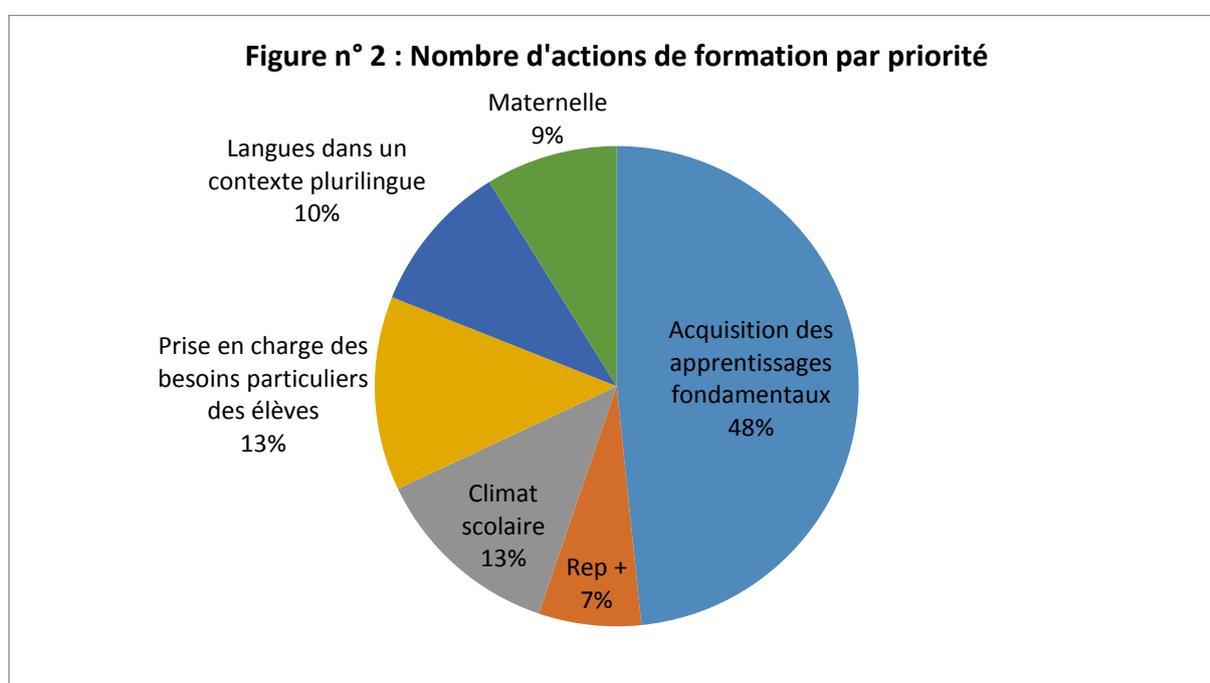
### **Lettre de rentrée de la Ministre en Polynésie, septembre 2015**

Dans le souci d'offrir à nos élèves un système éducatif de plus en plus efficient, le comité de pilotage a donc choisi (en janvier 2014 puis en juin 2015) six catégories de formation prioritaires, établies comme suit :

- la maîtrise des apprentissages fondamentaux
- l'éducation prioritaire REP+
- le climat scolaire (écoles/familles)
- les besoins éducatifs particuliers des élèves (en grande difficulté et en situation de décrochage scolaire, ASH)
- les langues dans un contexte plurilingue
- l'école maternelle

**Tableau n° 2 : Nombre d'actions de formation par priorité 2015/2016**

| Priorités décidées par le comité tripartite           | Nombre d'actions de formation |
|---|-------------------------------|
| Acquisition des apprentissages fondamentaux           | 148                           |
| REP +   | 21                            |
| Climat scolaire                                       | 39                            |
| Prise en charge des besoins particuliers des élèves   | 40                            |
| Langues   | 31                            |
| Maternelle  | 27                            |
| Nombre total d'actions inscrites au plan de formation | <b>291</b>                    |



- Les formations ciblant les fondamentaux dominent largement. Il s'agit d'actions centrées sur la maîtrise de la langue et les mathématiques.
- Afin de répondre aux besoins du terrain, les établissements, les bassins, les réseaux (REP+) ont largement été sollicités dans la définition des actions de formation.

### **3. Les priorités nationales**

Les circulaires n°2014-167 et 2015-087 précisent les orientations prioritaires de la formation continue au niveau national jusqu'en août 2016.

Les actions de formation prioritaires proposées par le comité tripartite rejoignent le cadre et la stratégie d'accompagnement ministériels, sur plusieurs axes.

Une ambition pédagogique affirmée pour la réussite de tous les élèves :

- L'école maternelle est déterminante pour que s'installe un sentiment de confiance et de sécurité nécessaire à l'investissement des plus jeunes dans un univers nouveau. La formation est orientée vers des sujets tels que la scolarisation des enfants de moins de 3 ans, la qualité de l'accueil, les modalités spécifiques d'apprentissage, le partenariat avec la communauté éducative (les familles, les professionnels de la petite enfance, les autorités territoriales).
- Dans le contexte en faveur de l'égalité des territoires et suite à la création de réseaux d'éducation prioritaire (REP+) en Polynésie à la rentrée d'août 2015, plusieurs personnels ont été mobilisés (professeurs des écoles, adjoints et moyens supplémentaires des 1<sup>er</sup>/2<sup>nd</sup> degrés). Ils bénéficient de formations sur Faa'a, Pajara, mais aussi aux Tuamotu, notamment dans le cadre du nouveau cycle CM1, CM2 et 6<sup>ème</sup> (formations inter-degrés).
- Soucieuse d'une bonne insertion de la jeunesse dans la société du numérique, la formation continue poursuit l'objectif d'accompagner les pratiques de tous les personnels de l'éducation.

Des parcours de réussite pour une meilleure insertion sociale et professionnelle des élèves :

- Un effort constant est maintenu dans le PAF par rapport à des problématiques telles que la gestion de l'hétérogénéité, le décrochage scolaire ou encore la scolarisation des élèves porteurs de handicap...
- La Polynésie française est caractérisée par une diversité linguistique où les langues polynésiennes, le français et l'anglais se côtoient. Dans ce contexte plurilingue, l'école doit contribuer à leur maîtrise et à leur enrichissement réciproque. La valorisation des langues polynésiennes, en gestion coordonnée avec le français et l'anglais est étudiée et expérimentée durant les temps de formation. L'objectif est bien de favoriser le « *développement affectif, cognitif et culturel des élèves* », en y associant notamment les familles.

La rénovation des diplômes, le pilotage pédagogique du système éducatif par la formation de formateurs ou encore la culture de l'encadrement sont aussi des préoccupations majeures et disposent d'une attention particulière dans la mise en place du plan de formation.

Les personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé (ATSS) des écoles, des collèges et des lycées sont eux aussi concernés par une organisation centralisée des actions de formation.

## LES CARACTÉRISTIQUES DU PLAN DE FORMATION

L'analyse de l'offre de formation intègre deux plans de formations : celui de 2014/2015 et celui de 2015/2016, 1<sup>er</sup> semestre. La mise en œuvre du plan de formation 2014/2015 s'est faite de fin février à fin avril. Très peu de formations se sont déroulées au mois de mai et de juin, pour ne pas perturber le fonctionnement des établissements durant les examens de fin de cursus. Durant cette période, la majorité des formations du premier degré n'ont pas pu avoir lieu, la brigade de remplacement de la formation continue ayant été mobilisée par les congés de maladie suite à l'épidémie de chikungunya.

La campagne d'inscription au plan de formation 2015/2016 a lieu jusqu'à fin septembre. Les stages à candidature désignée ont cependant été mis en place dès début août 2015.

### I. Un plan de formation global

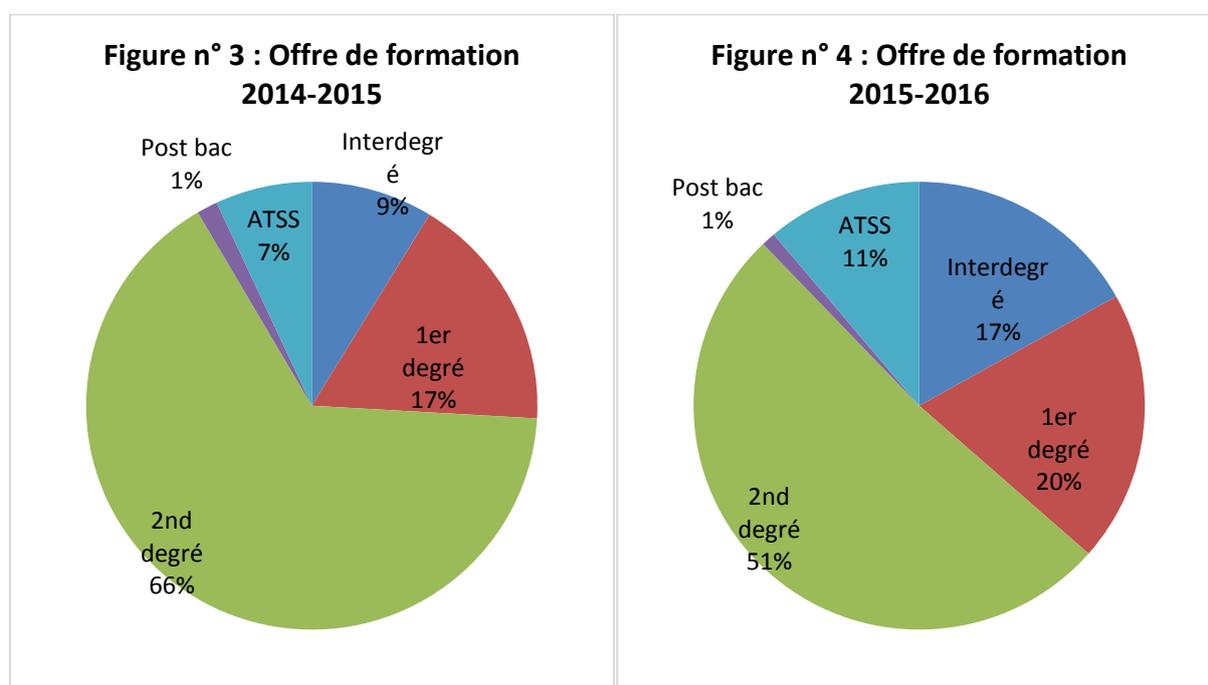
| Tableau n° 3   | Plan 2014/2015   | Plan 2015/2016           |
|--|--|--------------------------|
| Nombre de journées stagiaires (nb de jours stage x nb de stagiaires) | 10 240   | 21 494                   |
| Nombre de personnels concernés                                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1<sup>er</sup> degré : environ 1500 enseignants devant élèves</li> <li>• 2<sup>nd</sup> degré : environ 1800 professeurs</li> <li>• ATSS : environ 700</li> </ul> |                          |
| Durée moyenne de formation par stagiaire                             | 2,56 journées stagiaires   | 5,37 journées stagiaires |
| % d'actions d'une durée d'un jour                                    | 87%  | 66%                      |
| % d'actions d'une durée d'une semaine                                | 13%  | 37%                      |

Le plan de formation continue est un plan de formation global, pour les personnels du premier degré, du second degré et des personnels ATSS qui exercent dans les établissements scolaires. Le rapprochement entre le premier et le second degré, avec des formations communes dans le cadre des liaisons, de l'éducation prioritaire, renforce la cohérence de l'offre de formation. Elle comporte également des formations inter-métiers autour de problématiques partagées telles que la gestion des conflits (enseignants, tuteurs, infirmiers, assistants sociaux), le secourisme, les formations SST.

Globalement, après une première année que l'on pourrait qualifier de coup d'essai, on constate que le plan de formation pour 2015/2016 est plus important en volume, avec une augmentation de 50% du nombre de journées stagiaires, équivalent à une durée moyenne de jours de formation de 5.37 jours par stagiaire, au lieu de 2.56 jours en 2014/2015. Les formations d'une durée d'une semaine sont essentiellement des formations massées du premier degré, utilisant les moyens de remplacement de la brigade mobile tandis que les formations qualifiantes du second degré se déroulent de manière perlée.

**Tableau n° 4 : Nombre de sessions prévues par niveau**

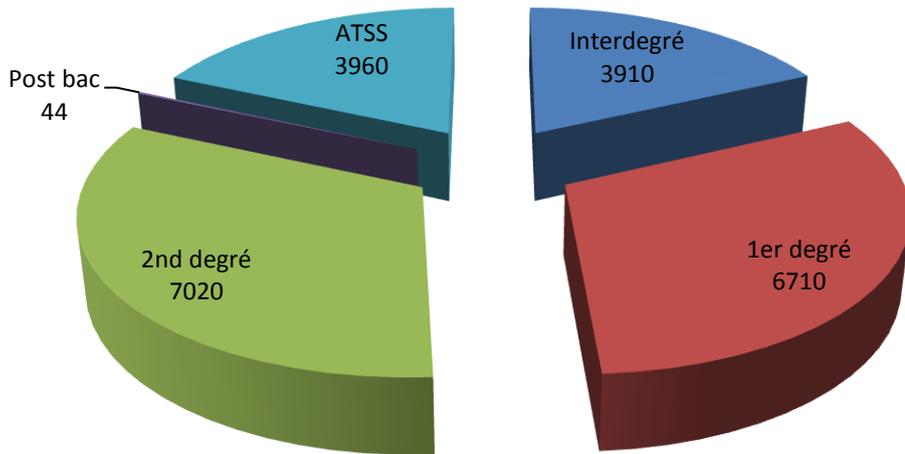
|                       | <b>Plan 2014-2015</b> | <b>Plan 2015-2016</b> |
|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| Inter-degré           | 29                    | 50                    |
| 1 <sup>er</sup> degré | 57                    | 101                   |
| 2 <sup>nd</sup> degré | 218                   | 195                   |
| Post bac              | 5                     | 3                     |
| ATSS                  | 23                    | 33                    |
| <b>TOTAUX</b>         | <b>332</b>            | <b>382</b>            |



La part de l'inter-degré dans le plan de formation 2015-2016 augmente de huit points, comparativement à 2014-2015. Cela représente 3 910 journées stagiaires. Ceci s'explique par la prise en compte des priorités par les responsables de formation, surtout ceux du second degré. C'est un indice qui montre la prise de conscience de l'importance du continuum mais également la prise en considération du nouveau cycle 3.

Le nombre d'actions est inférieur dans le premier degré, comparé au nombre enregistré dans le second degré. Mais, si on examine le nombre de journées stagiaires, on se rend compte que pour 2015/2016, la différence est minime : 6 710 journées stagiaires pour le premier degré et 7 020 journées stagiaires pour le second degré. Ceci résulte du fait que les stages du premier degré durent en moyenne une semaine alors que ceux du second degré sont souvent prévus pour une journée, voire deux, mises à part les formations qualifiantes.

**Figure n° 5 : Offre de formation 2015-2016 en nombre de journées stagiaires**

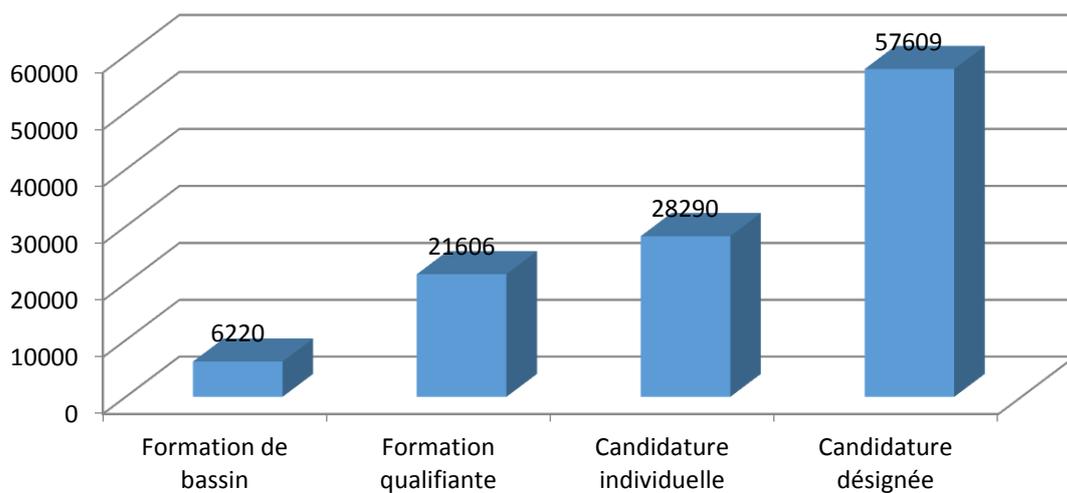


## II. Les particularités du plan de formation 2015/2016

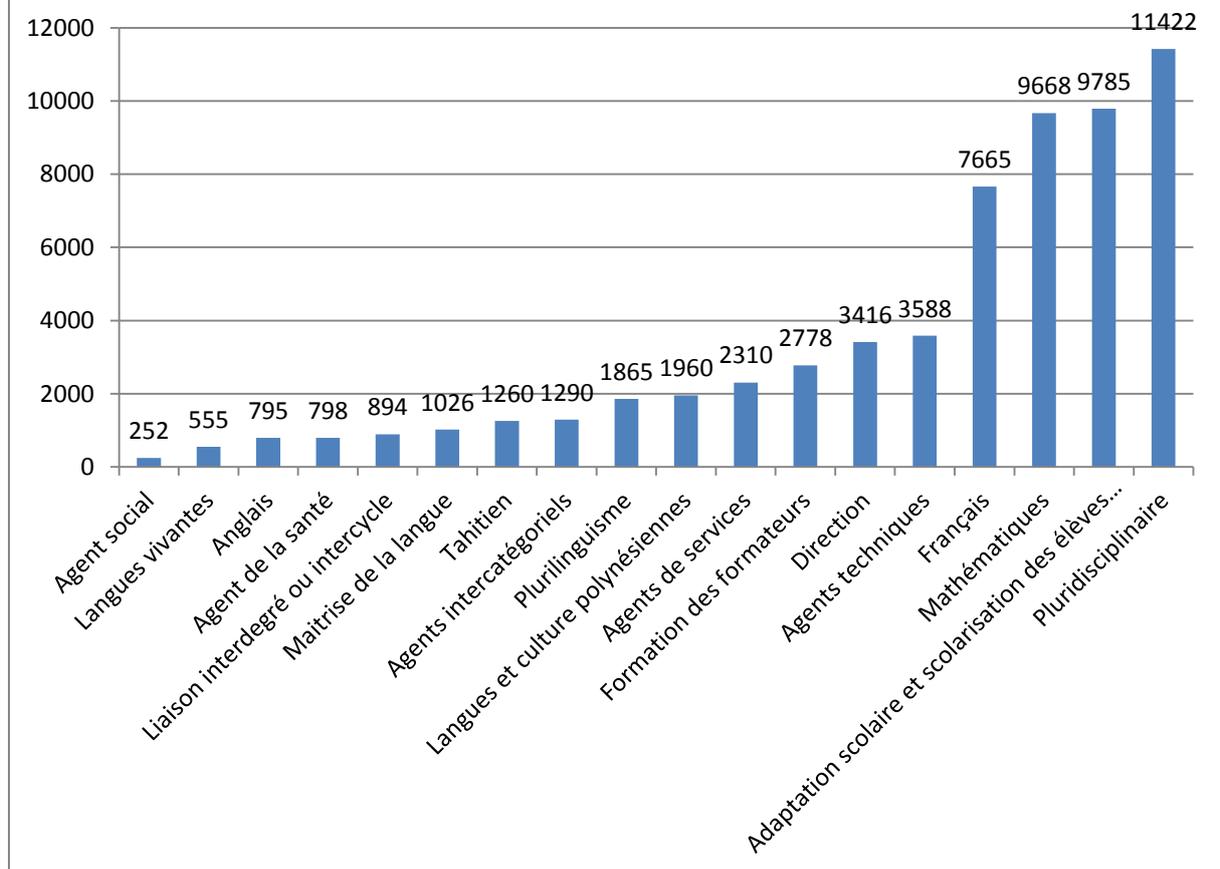
L'analyse du nombre d'heures stagiaires de formation permet d'identifier la typologie des stages (figure n° 6), ainsi que les domaines de formation principaux qui prédominent (figure n° 7).

**Figure n° 6**

**Figure n° 6 : Offre de formation en nombre d'heures stagiaires en fonction de la typologie des stages - Répartition de 113725 heures stagiaires**



**Figure n° 7 : Offre de formation en nombre d'heures  
stagiaires 2015- 2016**  
(toutes les catégories de formation ne sont pas présentées pour une  
meilleure lisibilité du graphique)



### 1. Les formations pluridisciplinaires

Ce sont les actions de formation qui appellent plusieurs disciplines. Elles représentent 26% du nombre de stages, dans le premier et le second degré, avec des contenus concernant les fondamentaux, la scolarisation des tout-petits, la mise en œuvre du socle commun, la continuité des apprentissages dans les nouveaux cycles, la formation de formateurs et des personnels d'encadrement.

### 2. Les formations inter-degrés

Dans le cadre de la refondation de l'école, le nouveau socle commun ainsi que la réforme des collèges réaffirment l'importance d'une continuité des apprentissages pour tous les élèves de 6 à 16 ans.

Pour préparer au mieux ces évolutions, le plan de formation renforce les actions de formations inter-degrés (50 cette année, contre 29 en 2014/2015).

### 3. Les formations des personnels néo-titulaires

Suite aux années de formation initiale à l'ESPE, les affectations des nouveaux enseignants se font pour la majorité dans les différents archipels de la Polynésie française. La formation

« continuée » des néo-titulaires T1 est donc essentielle pour pallier l'éloignement et l'isolement de certaines îles. Elle est l'expression du continuum qui doit exister entre la formation professionnelle initiale de l'ESPE et la formation tout au long de la vie.

#### **4. Les formations qualifiantes**

Elles visent le perfectionnement des compétences, l'apprentissage d'un métier ou encore l'obtention d'un « certificat d'aptitude » ou d'une qualification liés au milieu professionnel. Dans le plan de formation 2015-2016, elles concernent 7% des actions réparties dans les domaines suivants :

- la formation des nouveaux directeurs,
- les préparations à l'agrégation : en éducation physique et sportive, en lettres modernes et lettres classiques (sur Tahiti, et aussi à Raiatea), en histoire et géographie, en mathématiques, en sciences physiques et chimiques et en économie-gestion,
- la préparation au CAPES interne et au CAPES réservé de lettres
- la préparation au concours de personnel de direction en EPLE

Pour les personnels ATSS, une action de formation en électricité est envisagée, permettant d'obtenir une habilitation électrique BIV et assurer ainsi la maîtrise des compétences et la sécurité des agents, ainsi qu'une formation à la préparation d'un dossier RAEP pour les agents administratifs.

### **III. Les formations d'initiative locale**

Les formations d'initiative locale se veulent complémentaires des autres dispositifs du plan de formation. Elles ont pour but de développer des pratiques collectives adaptées au contexte local et de construire des compétences professionnelles communes à un ensemble de personnels.

Elles répondent à des besoins spécifiques et des projets particuliers ancrés dans une réalité locale, en venant en appui aux stratégies développées au sein des établissements (projet numérique, projets éducatifs...).

Les FIL sont portés par les établissements ou groupes d'établissements et trouvent leur place tout au long de l'année.

### **IV. Les formations adossées à la recherche**

#### **1. Les formations sur le plurilinguisme**

Selon une étude menée en 2005 auprès de 600 familles en Polynésie<sup>1</sup>, seuls 5% des enfants parlent le tahitien uniquement, et 14% d'entre eux utilisent alternativement le tahitien et le français.

De nombreux programmes expérimentaux, en Polynésie française (Ecolpom, ReoC3) comme dans le monde (*Théorie de l'avantage bilingue*, Hamers & Blanc, 1983 ; *Bilinguisme et*

---

<sup>1</sup> *Évaluation de l'expérimentation pour l'enseignement des langues polynésiennes à l'école primaire publique de la Polynésie Française*, Nocus, I., Guimard, P., Florin, A., Université de Nantes, 2006.

*développement des compétences métalinguistiques*, Bialystok, Luk, & Kwan, 2005...) témoignent du bénéfice du plurilinguisme pour les élèves.

En lien étroit avec la recherche et l'innovation, le plan de formation continue propose donc 7 actions de formations, en faisant intervenir des maîtres de conférence en linguistique océanienne notamment.

## **2. Les formations universitaires et ESPE**

Dans le but de faire mieux connaître les avancées d'une part réalisées par les sciences cognitives et la sociologie de l'éducation et d'autre part disciplinaires, mais aussi de valoriser les expériences réussies, l'implication des universitaires ainsi que celle des enseignants de l'ESPE est sollicitée dans les actions de formation.

## **V. Les formations des missionnaires**

En raison de l'éloignement de la Polynésie française, une politique ambitieuse pour faire venir des spécialistes en mission est mise en œuvre.

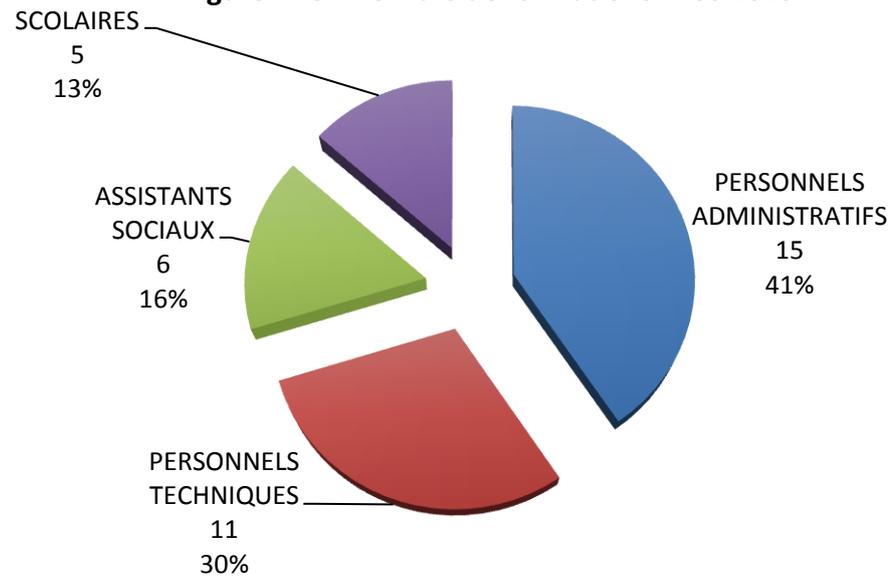
Une formatrice, psychologue de l'enfance et de l'adolescence interviendra dans le cadre de l'adaptation scolaire et la scolarisation des élèves handicapés (ASH). Concernant les personnels ATSS, une formation sur la gestion financière et comptable sera dispensée par une missionnaire d'Orléans.

## **VI. Le plan de formation des ATSS**

Au-delà du droit à la formation des personnels, le plan de formation des personnels ATSS contribue à améliorer la qualité de service dans les établissements scolaires (formations des personnels techniques sur la maintenance, l'hygiène et la sécurité, des assistants sociaux et des infirmiers scolaires en analyse de pratiques). Il est un levier de l'évolution des compétences des agents au service des objectifs de la politique éducative (formations des personnels administratifs sur les applications nationales- SIECLE, GFC...).

L'effort de formation porte aussi sur l'accompagnement des personnels dans le développement de leurs itinéraires professionnels, telles les actions de formations à la préparation aux concours administratifs.

**Figure n° 8 : Nombre de formations ATSS 2015**



## LES CHIFFRES CLÉS DE L'ACTIVITÉ

### I. Le bilan des inscriptions

Pour le plan 2015/2016, il n'est que partiel et daté du 12/09/2015 ; la campagne d'inscription est ouverte jusqu'au 16 septembre.

| Tableau n° 5  | Plan de formation<br>2014/2015 | Plan de formation<br>2015/2016   |
|---|--------------------------------|--|
| Nombre de visiteurs   | 430                            | <ul style="list-style-type: none"><li>• 961 second degré</li><li>• 7 premier degré</li></ul> |
| Nombre d'inscriptions / Nombre de stages soumis à inscription | 958/170                        | 1396/128   |

Les efforts conjugués de la DGEE, du vice-rectorat à travers les responsables de formation et de l'ESPE en termes de communication auprès des chefs d'établissements, des personnels, des délégués syndicaux et une campagne d'inscription de plus longue durée expliquent les valeurs enregistrées pour le plan 2015/2016 à une semaine de la clôture des inscriptions.

La problématique d'une base de données fiable des personnels enseignants, d'éducation et des personnels ATSS est une fois de plus posée. L'intégration de listes éparées des personnels du premier comme du second degré, du public et du privé, concernant les personnels mis à disposition, les mutations internes, les contractuels, avec la prise en compte des personnels remis à disposition a nécessité un travail important pour qu'elles soient utilisables. Or ce travail devrait être du ressort des services du personnel de l'Etat ou du Pays.

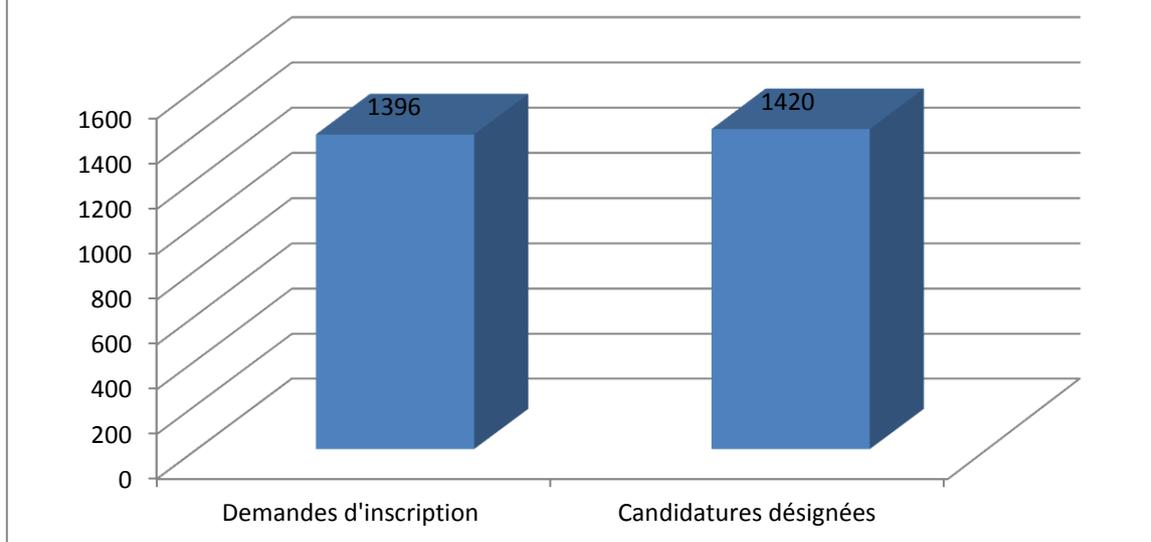
### II. Efficience de la formation

Plus de la moitié des formations proposées au **plan de formation 2014-2015** ont été réalisées en 4 mois, correspondant à 170 sessions de formation. Ainsi, de février à mai 2015, ce sont 3324 convocations qui ont été envoyées, soit une moyenne d'environ 19 convocations par stage.

Vingt stages ont été annulés à cause d'un nombre insuffisant d'inscrits. Pour 2014/2015, tous les stages étaient à candidature individuelle pour le second degré. Nous rappelons que la très grande majorité des stages pour le premier degré de janvier à mai 2015, n'ont pas pu avoir lieu, à cause de l'absence de brigade de remplacement.

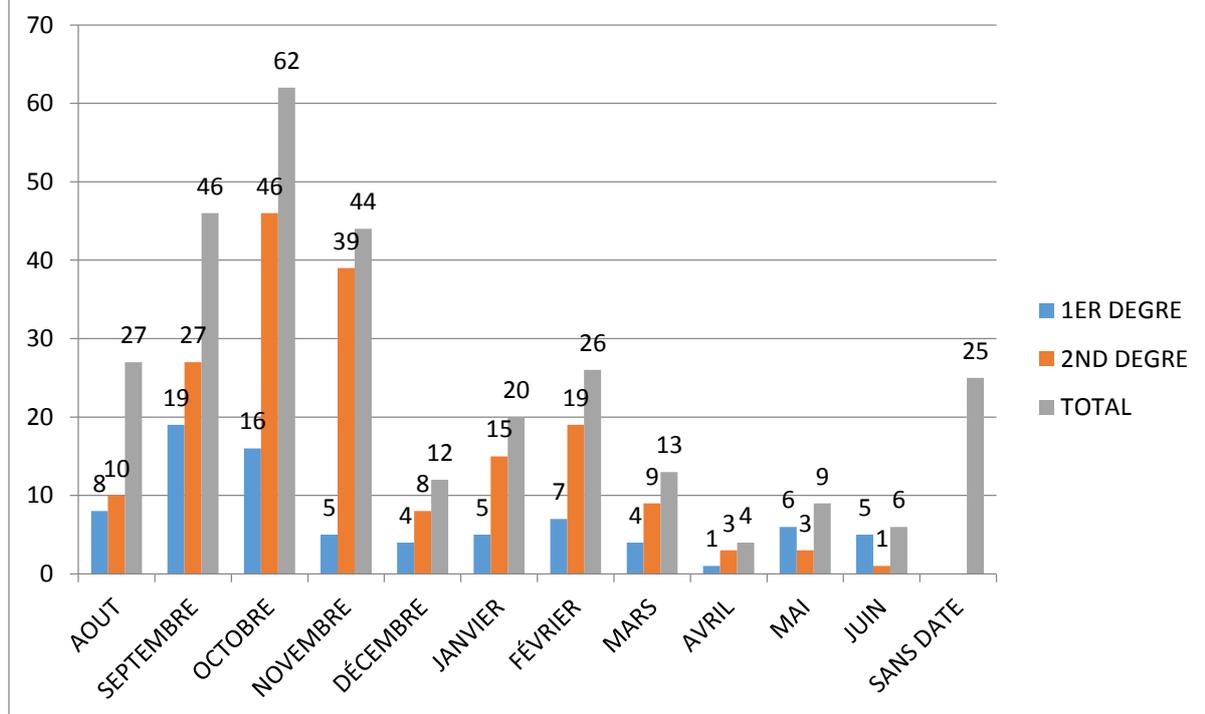
**Pour 2015/2016**, 1420 enseignants sont prévus en candidature désignée. À ce jour, 1396 demandes d'inscription en candidature individuelle sont recensées. Cependant, les personnels peuvent encore s'inscrire durant une semaine. De plus, les formations d'initiative locale peuvent être demandées tout au long de l'année selon une procédure établie. Au total, la cible potentielle est supérieure à 2 697 personnels, sur un total d'environ 4 000.

**Figure n° 9 : Nombre prévisionnel de stagiaires pour le plan 2015-2016**



L'activité prévisionnelle apparaît dans le graphique de la figure 10. Cette projection ne tient pas compte des FIL et des formations sur les nouveaux programmes qui seront mises en place de février à juin 2016.

**Figure n° 10 : Nombre de sessions de formation prévues par mois**



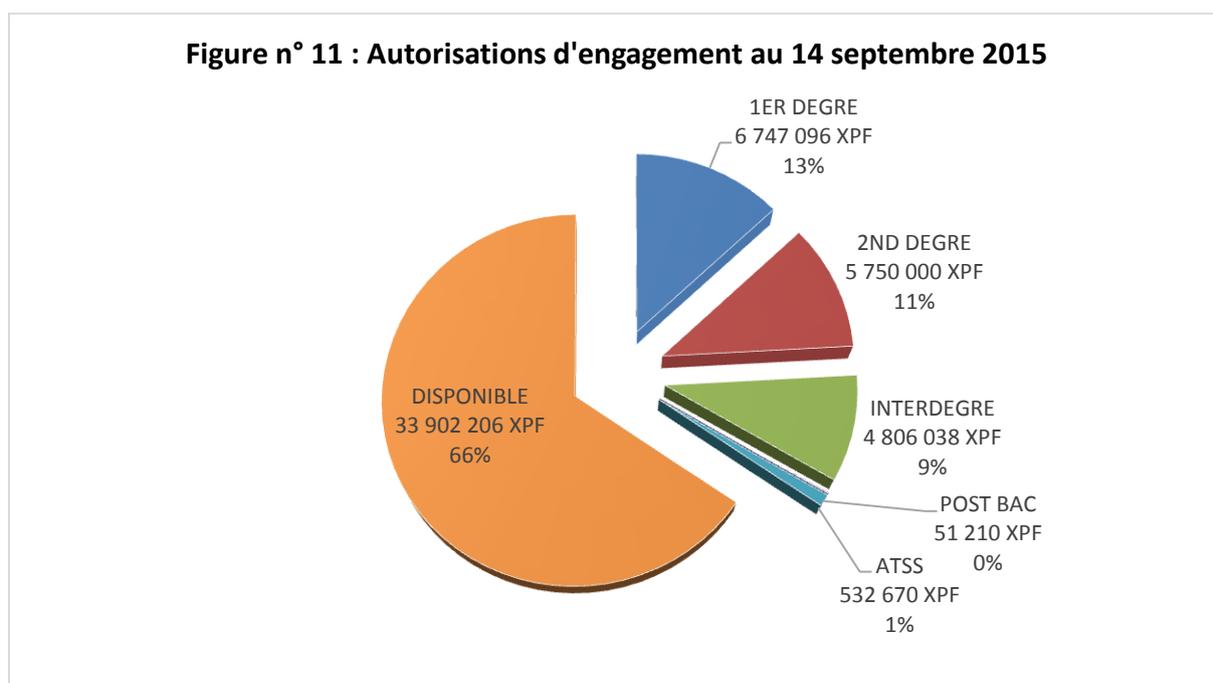
## L'ANALYSE BUDGÉTAIRE

La formation des personnels enseignants, d'éducation et personnels administratifs, techniques, santé et de service est financée par le budget de l'état. Les moyens attribués à la formation en 2015 s'élèvent à 434 000 euros, soit 51 789 220 XFP. Ils sont délégués globalement au Pays. Le bilan financier présenté concerne l'année civile 2015 et tient compte ainsi de ce qui a été réalisé pour le plan 2014/2015 entre le mois de février et le mois de mai, et pour le plan 2015/2016, entre le mois d'août et de septembre.

Il est complété des prévisions qu'il est raisonnablement possible de faire, pour le mois de septembre à décembre 2015, et plus globalement pour le plan de formation 2015/2016.

### I. Les engagements de janvier à septembre 2015

Au 14 septembre 2015, les autorisations d'engagement s'élèvent à : 17 894 014 XFP. La répartition en fonction des niveaux est illustrée ci-après dans la figure 11.

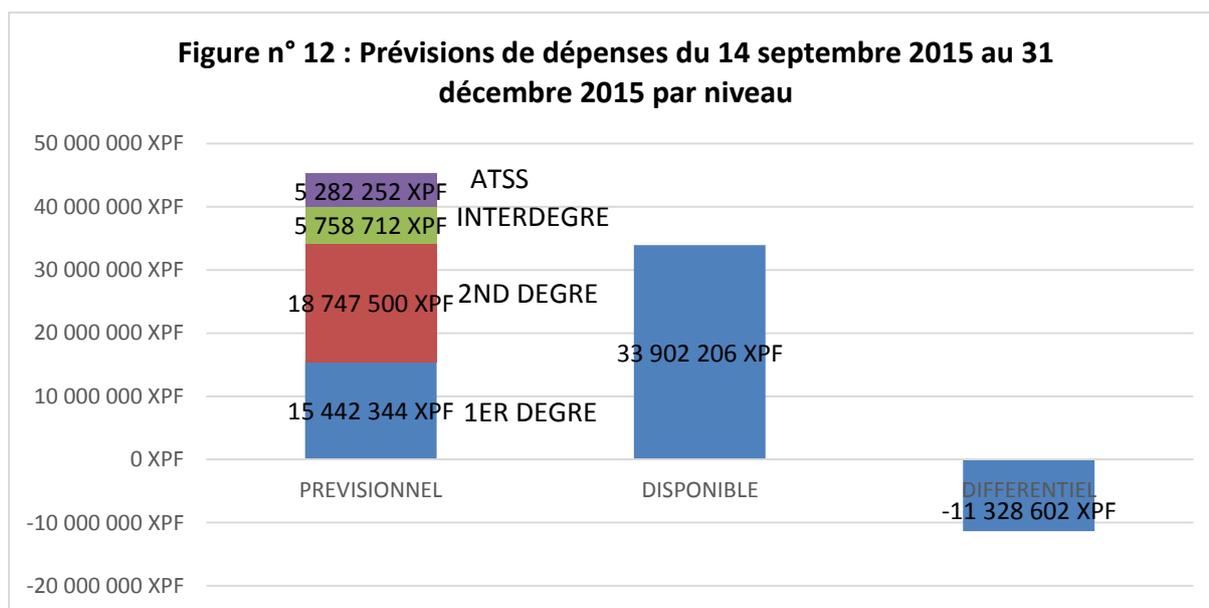


L'utilisation des crédits par le 1<sup>er</sup> degré et l'inter-degré correspond majoritairement à une forte activité durant les mois d'août et de septembre pour la mise en place des REP+ dont celui des Tuamotu. Concernant le second degré et les personnels ATSS, la consommation correspond aux stages mis en place du mois de janvier au mois d'avril 2015.

Les dépenses afférentes à la formation continue intègrent la rémunération des formateurs, les indemnités de mission ou de stage, les frais occasionnés par les déplacements des personnels formés et aussi les frais liés au transport de la brigade de remplacement du premier degré.

### II. Les prévisions de dépenses

#### 1. Prévisions de dépenses de septembre 2015 à décembre 2015



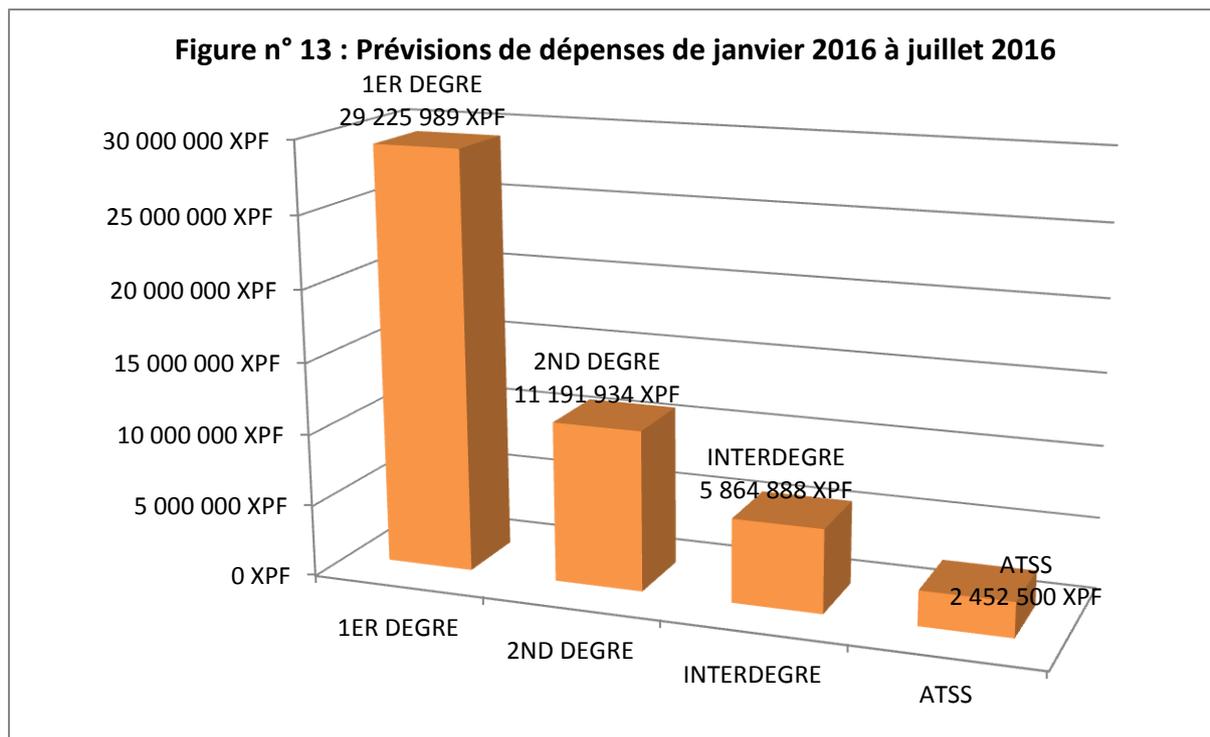
Le budget restant de l'ordre de 33 902 206 XPF devrait pouvoir être consommé dans sa totalité au mois de décembre 2015, compte tenu des prévisions effectuées concernant les stages pour tous les personnels du premier comme du second degré, et pour une formation qui intègre les personnels des îles éloignées.

Les formations délocalisées dans les archipels éloignés avec des regroupements sur une des îles s'observent essentiellement pour le premier degré. Elles contraignent les stagiaires à l'utilisation soit de transport aérien, soit de transport maritime, soit des deux. La charge financière est double dans la mesure où il faut assurer le remplacement de ces personnels par une brigade. Compte tenu des coûts et des temps de déplacement, ce sont souvent des formations de 5 jours qui sont mises en place.

Pour le second degré, c'est davantage un déplacement des personnels sur l'île de Tahiti qui est pratiqué, il y a moins de personnels concernés en fonction des disciplines et il est alors moins coûteux de les déplacer sur Tahiti. Toutefois, des possibilités de dédoublement peuvent exister sur les îles sous le vent en fonction du nombre de demandes de stage.

Les prévisions tiennent compte du fait que toutes les formations proposées auront lieu. Or il se peut que certaines formations soient annulées faute de candidats.

## 2. Prévisions de dépenses de janvier à juillet 2016



L'estimation budgétaire pour le mois de janvier à juillet 2016 s'élève à 48 735 311 XFP. Elle est calculée sur la base du plan de formation validé par le comité tripartite le 3 juillet 2015.

Les formations dans les archipels éloignés ou le regroupement de ces personnels soit sur Tahiti, soit sur une des îles des archipels, expliquent le coût élevé des formations.

Les établissements d'enseignement sont présents dans toute la Polynésie française : 175 écoles du premier degré publiques et 20 privées. La géographie particulière de la Polynésie contraint, pour l'accès de tous les enfants à l'école, à implanter de très nombreuses écoles à classe unique dans des îles isolées des Tuamotu ou les vallées profondes des Marquises. En outre, on trouve 26 collèges d'enseignement général répartis ainsi :

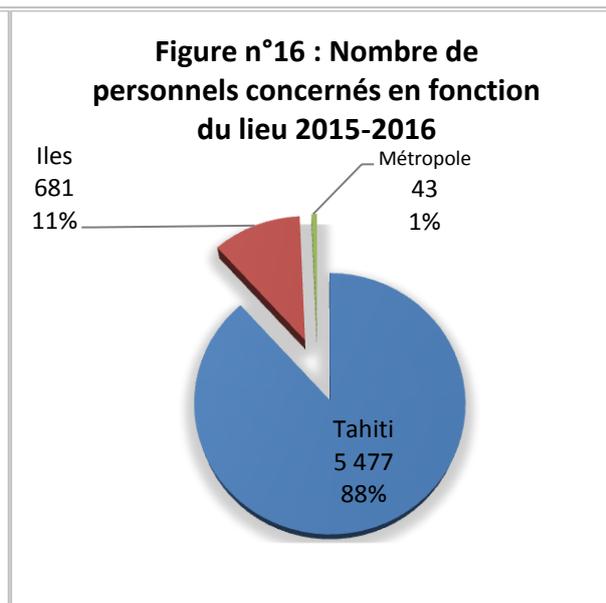
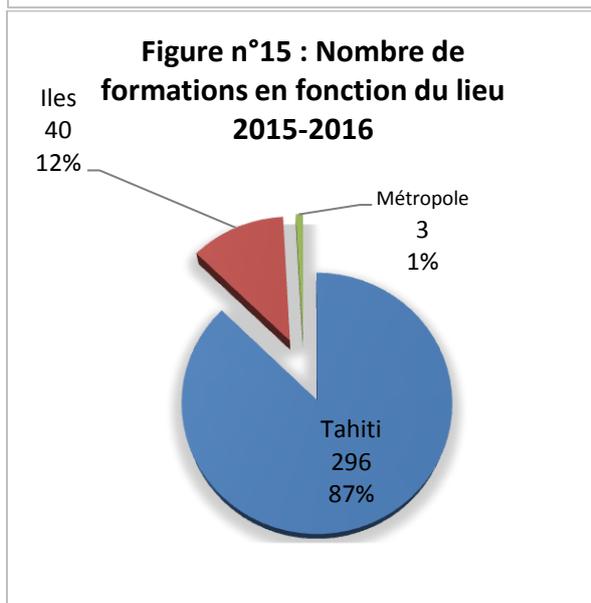
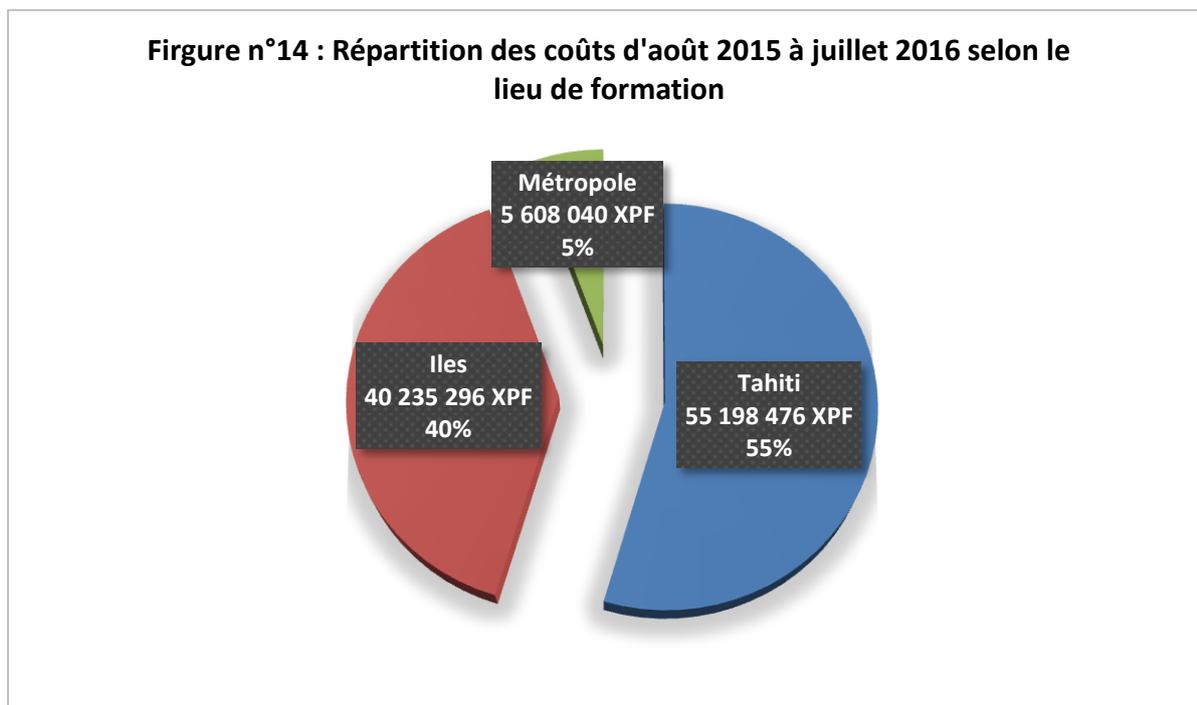
- 12 collèges sur l'île de Tahiti, 2 sur Moorea ;
- 5 aux Iles-sous-le-vent ;
- 3 aux Tuamotu ;
- 3 aux Marquises ;
- 2 aux Australes.

À cela s'ajoutent 11 lycées publics ou privés, dont 8 à Tahiti, 2 dans les Iles-sous-le-vent et 1 aux Marquises.

Ces facteurs géographiques créent des conditions spécifiques rendant complexe la formation des personnels exerçant dans ces établissements. C'est un investissement important qui traduit une volonté affirmée de garantir l'égalité d'accès à la formation professionnelle sur tout le territoire. Les besoins et les attentes des personnels des îles éloignées vis-à-vis de la formation professionnelle sont très forts.

Un traitement inégalitaire des personnels de Tahiti et Moorea et ceux des îles éloignées a été constaté et doit être revu. Les moyens alloués à la formation continue permettraient de poursuivre une politique volontariste d'accès à la formation de tous les personnels, quel que soit leur statut et leur lieu d'exercice.

### 3. Prévisions de dépenses en fonction du lieu de formation pour le plan 2015/2016



Ces graphiques rendent compte du coût stagiaire en fonction de leur lieu d'exercice pour le plan 2015/2016 :

- coût stagiaires Iles : 59 082 FCP
- coût stagiaires Tahiti : 10 078 FCP
- coût stagiaires Métropole : 130 419 FCP

Le coût stagiaire métropole prend en compte la participation de stagiaires à des formations se déroulant en métropole et inversement le déplacement de missionnaires de la métropole vers la Polynésie française.

## CONCLUSION

La formation continue en Polynésie a vocation à répondre aux besoins pluriels des élèves, en permettant aux personnels d'élever leur niveau de qualification et d'adapter au mieux leurs pratiques professionnelles. Ce présent rapport est le premier de l'ESPE, dans une configuration de fonctionnement tripartite unique. Il témoigne de la volonté de chacune des parties prenantes de proposer un plan de formation en cohérence avec les finalités de l'état et du pays. À l'avenir, l'effort de partenariat devra être poursuivi, avec des collaborations inter-organismes, tant sur les aspects d'ingénierie que d'animations des formations.

Les données et analyses présentées dans ce bilan confirment le souci de la mise en œuvre effective des actions, auprès de tous les acteurs du système éducatif et cela malgré les différentes contraintes développées (facteurs géographiques, coûts engendrés, remplacements des agents, gestion informatique...).

Avec la mise en place d'un plan de formation global 1<sup>er</sup> - 2<sup>nd</sup> degré et ATSS depuis février 2014, l'opérationnalisation a pu se faire rapidement et elle continue à gagner en efficacité.

Par ailleurs, avec la création d'un service numérique, l'ESPE pourra expérimenter des formations à distance sur des thématiques identifiées, dématérialiser les supports pédagogiques utilisés lors des stages, de même que les évaluations.